

TRANSACTION

VENTE IMMEUBLES

Jusqu'à 15 000 €	14 %TTC
De 15 001 € à 65 000 €	13 %TTC
De 65 001 € à 100 000 €	10 %TTC
De 100 001 € à 140 000 €	8 %TTC
Au-delà de 140 001 €	7 %TTC

BOX – PARKING

1500 € simple
2500 € double

CAVE

1250 €

Nous nous réservons le droit de négocier nos honoraires avec notre clientèle sans jamais dépasser les maximums indiqués ci-contre

LOCATION

A la charge du Locataire (Loi ALUR)

VISITES – CONSTITUTION DU DOSSIER – REDACTION DES ACTES

ZONE TRES TENDUE	12 € / m ²
ZONE TENDUE	10 € / m ²

+

ETAT DES LIEUX

TOUTES ZONES	3 € / m ²
--------------	----------------------

A la charge du Bailleur (Loi ALUR)

VISITES – CONSTITUTION DU DOSSIER – REDACTION DES ACTES

ZONE TRES TENDUE	12 € / m ²
ZONE TENDUE	10 € / m ²

+

ETAT DES LIEUX

TOUTES ZONES	3 € / m ²
--------------	----------------------

Nous nous réservons le droit de négocier nos honoraires avec notre clientèle sans jamais dépasser les maximums indiqués ci-contre

GESTION LOCATIVE

GESTION COURANTE : 8 %TTC (soit 6.66 %HT) sur les encaissements
GARANTIE LOYER IMPAYE : 2.75 % (pas de TVA) sur le quittancement
AIDE A LA DECLARATION DE REVENUS : 65,00€ TTC (facultatif)

Nous nous réservons le droit de négocier nos honoraires avec notre clientèle sans jamais dépasser les maximums indiqués ci-contre